



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Impôts directs et indirects

Question écrite n° 41172

Texte de la question

M. Pierre Bernard interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le chiffrage des relevements d'impôts les plus récents. Il souhaite savoir quel montant de recettes budgétaires représentent les majorations de TVA, d'ISF, de l'impôt sur les sociétés, du RDS et de la taxe sur les carburants effectuées en 1995 et 1996, et quelles sont leurs conséquences sur le taux de pression fiscale.

Texte de la réponse

Les recettes supplémentaires, constatées pour 1995 et prévues pour 1996, qui résultent des majorations d'impôt instituées par la loi de finances rectificative du 4 août 1995 sont les suivantes :

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41172

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3758

Réponse publiée le : 25 novembre 1996, page 6167